

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 mars 2009

### Présents :

Membres du CM : 14 (M. Striffling absent donne pouvoir à M.Thouvenin)

Public : 4 membres de l'association Marsat Autrement

Rappel du dernier CM

Lecture du CR du dernier CM par M. le Maire.

### I - Vote des budgets

#### *1-vote des comptes administratifs*

Comptes commune → voix contre

Comptes eau → unanimité

#### *2-comptes de gestion*

Rapprochement avec les comptes du percepteur → unanimité moins 2 abstentions

#### *3-affectation des résultats*

Equilibrage des budgets fonctionnement / investissements entre 2008 et 2009

Commune → unanimité

Eau → unanimité

#### *4- les 3 taxes*

Décision de maintien des taux actuels (mais on subit l'augmentation des bases)

Taxe d'habitation = 14.29%

Taxe foncière bâti = 16.59%

Taxe foncière non bâti = 80.93%

→ unanimité

#### *5-récupération du Fonds de Compensation de la TVA*

Proposition = accepter a possibilité de récupérer la TVA non pas l'année N+2 mais l'année N+1

→ unanimité

Les conditions pour cette récupération de TVA est d'investir 1€ de plus que les 4 années précédentes. La moyenne des 4 années précédentes est de 44 798 €. Le maire propose d'utiliser l'argent de la TVA récupérée pour la réfection de la maison paroissiale.

#### *6-budget primitif 2009*

Fonctionnement (1.077 M€)

Dépenses → 2 voix contre

Recettes → unanimité

Investissements (1.003 M€)  
Dépenses → 2 voix contre  
Recettes → unanimité

Eau (446 k€)  
Dépenses → unanimité  
Recettes → unanimité

#### **Notes :**

- débat passionné entre M. Baudoin THOUVENIN (soutenu par M. MEDARD) qui a proposé de diviser par 2 la subvention à Marsat Nature suite à la non-participation des producteurs de Marsat à la fête de la pomme et Michel Grosshans qui a proposé de doubler cette subvention. Le débat a tourné vers un débat d'idées « pour ou contre le bio », puis sur « Marsat Nature se doit d'intégrer des producteurs de Marsat ».

M. le Maire a coupé court au débat en maintenant la subvention à son niveau actuel (260€...soit 1/4000<sup>ème</sup> du budget !)

- Josiane Druon fait aussi remarqué qu'il y a une ligne de dépense de 15 000 € pour l'étude de la rénovation électrique de l'église, et qu'elle est un peu élevée !! M. le Maire se défend en disant qu'il a prévu cette somme au cas où !!!

- Pour le détail de tous les éléments budgétaires cités ci-dessus, voir le compte-rendu officiel de ce Conseil Municipal (en mairie ou sur le site de Riom-Co à la rubrique Marsat).

## **II - Tarif billetterie**

Décision de maintenir le prix des billets pour la pièce de théâtre (troupe de Mozac) à 6 € contre 7 € initialement proposé par M. le Maire. Proposition rabaisée à 6 €, la troupe de Mozac n'ayant pas augmenté ses tarifs, et le coût de la soirée étant en moyenne compensé par les recettes.

### **Prix accepté à l'unanimité moins 1 voix contre**

Détermination de la couleur des billets pour l'ensemble des prestations culturelles de Marsat :

-billets verts = 4 €

-billets orange = 6 €

-billets bleus = 8 €

## **III - Classement d'objets au titre au patrimoine historique**

2 objets ont été proposés au classement « patrimoine historique »

1 couronne de Notre-Dame de Marsat et de l'Enfant Jésus en or et pierres précieuses de 1939

1 réserve baptismale en cuivre du 18<sup>ème</sup> siècle

### **Voté à l'unanimité**

## **IV - récupération du trop perçu de la part de l'UFCV**

A l'époque où Marsat et Mozac étaient sur des rythmes scolaires différents, certaines prestations du centre de vacances étaient réalisées pour Marsat par l'UFCV.

Depuis que la semaine scolaire a été uniformisée, ces prestations spécifiques ne sont plus nécessaires : Marsat doit récupérer de l'argent qui a été payé en trop (153 €).

### **Acceptation à l'unanimité de la récupération du trop-perçu**

## **V - Questions diverses**

Les écoles publiques de Riom organisent une randonnée du 8 au 12 juin, et passent sur Marsat le 11 juin (2 « vagues » de randonneurs en herbe). Riom demande une possibilité d'accueil à la salle des fêtes (remplissage des gourdes, pause...)

### **Acceptation à l'unanimité**

**Prochain CM le mardi 21/04/09 à 20 h**

Fin de séance : 21 h 45